

*Initiatives ministérielles*

deniers publics aux grandes sociétés pétrolières internationales. À votre avis, monsieur le Président, le gouvernement se prend-il pour le Père Noël ou quelque société de bienfaisance?

• (1140)

Il a jugé bon de réduire les maigres crédits dont les autochtones disposaient pour publier leurs journaux. Il prive les Canadiennes de l'argent dont elles auraient besoin pour dispenser des services aux femmes battues. Mais quand les sociétés pétrolières viennent quémander, les ministériels n'hésitent pas à leur accorder 2,7 milliards de dollars en prétendant qu'il s'agit d'une bonne affaire. Qu'en pensez-vous vous-même, monsieur le Président? Quant à moi, je trouve que c'est une affaire idiote.

Qu'en pensent les Canadiens, eux qui fournissent l'argent? Monsieur le Président, pensez-vous que ce soit là le genre de chose que de retour dans leurs circonscriptions, ils peuvent faire avaler à leurs électeurs en disant: «Devinez ce que nous avons fait! Nous allons mettre en oeuvre la TPS et nous allons remettre l'argent ainsi obtenu aux sociétés pétrolières. N'en êtes-vous pas tous heureux? Félicitez le gouvernement de donner ainsi l'argent aux sociétés pétrolières.» J'imagine sans mal le ministre des Finances en train de déclarer qu'il s'agit là de la première tentative véritable pour réduire le déficit des sociétés pétrolières.

Le gouvernement exporte les emplois aux États-Unis en même temps que le pétrole. C'est le contribuable canadien qui va écoper. Les autochtones et les simples travailleurs de notre pays n'obtiendront rien. Terre-Neuve n'obtiendra pas d'économie intégrée. Le député n'a rien trouvé à dire, si ce n'est que de déclarer que nous avons fixé la plaque au fond de l'océan.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député de Labrador invoque le Règlement.

**M. Rompkey:** La chose intéressera sûrement l'honorable représentant et peut-être aussi d'autres députés, mais le nom de l'île et donc de la province, en anglais, se prononce «Newfoundland», et rime avec «understand». Le député a probablement compris.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Il reste une minute au député d'Esquimalt—Juan de Fuca.

**M. Barrett:** Monsieur le Président, je ne vois rien de tel au *Feuilleton*. C'est un rappel au Règlement qui n'en est pas un. Le député essaie plutôt d'interrompre un discours intelligent que le gouvernement et l'opposition trouvent embarrassant.

L'affaire est simple, les libéraux et les conservateurs s'approprient à donner plus de 2,7 milliards de dollars aux pétrolières sans rien obtenir en retour. Lorsque je m'exprime en anglais ou en français, lorsque les contribuables paient leurs impôts dans l'une ou l'autre langue, ce n'est pas pour enrichir les pétrolières.

Pourquoi ne pas légiférer afin que le pétrole reste au Canada, qu'il soit acheminé vers Come-By-Chance? La raffinerie de cet endroit donnerait du travail aux Terre-Neuviens. Que les chèques soient en français ou en anglais, peu leur importera. Ils veulent simplement un chèque de paie. S'il faut déboursier de l'argent, que ce soient des Canadiens qui en profitent.

En guise de conclusion. . .

**Le président suppléant (M. Paproski):** Vous venez de conclure.

Comme il est 11 h 44, les deux heures prévues pour l'étude de la motion dont la Chambre est saisie sont terminées, conformément à l'alinéa 78(3). Par conséquent, aux termes de ces dispositions, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations afin de mettre aux voix toute motion nécessaire pour mettre fin à l'étude de cette motion. La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote N° 293)

POUR

Députés

Anderson  
Atkinson  
Beatty  
Bertrand

Andre  
Attewell  
Bernier  
Bjornson